

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil seize, le 7 juillet à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 30 juin 2016.

Présents : BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence DOLLEY Alain (Pouvoir de Jean Michel BIDAUD), FAYE Jean Pierre, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie (Pouvoir de Christine CHABANAT), PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie-Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléant avec voix délibérative : CANON Jean-Louis (suppléant de Bruno GARDELLE).

Excusés : BIDAUD Jean-Michel, CHABANAT Christine, GARDELLE Bruno, LENOBLE Monique, VERGNE Didier.

Absent : CAMBOU Stéphane, DEVAUX Nathalie, GANE Isabelle, GERY Claude, ROGER Edouard, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : Gérard PONS.

Présents 23 / Votants 25

N° 45-2016 – Extension et aménagement partiel de la Bibliothèque de Peyrat le Château : validation de l'Avant Projet Définitif

Vu la délibération n° 52-2015 en date du 23 avril 2015 autorisant Monsieur le Président à solliciter les subventions dans le cadre du lancement de l'opération concernant l'extension et l'aménagement partiel de la Bibliothèque de Peyrat le Château ;

Vu la délibération n° 80-2015 en date du 23 novembre 2015 approuvant le plan de financement prévisionnel et portant l'enveloppe prévisionnelle des travaux à hauteur de 310 900 € HT ;

Dans le cadre de la poursuite du projet d'extension et d'aménagement partiel de la Bibliothèque de Peyrat le Château, Monsieur le Président vous propose de valider l'Avant Projet Définitif suivant établi par le maître d'œuvre en groupement d'entreprises : SARL OX ARCHITECTURES / BE INGEPOLE :

Estimation de l'enveloppe des travaux par lots :

Désignation des lots	Montant HT esquisse faisabilité	Montant HT APD
Lot 1 – Démolitions, gros œuvre, terrassement, aménagements extérieurs	80 000 €	72 300 €
Lot 2 – Charpente, ossature bois, métallerie	25 700 €	55 400 €
Lot 3 – Etanchéité et couverture en ardoises (ESQ : couverture, bardage zinc, étanchéité végétalisée)	36 400 €	29 510 €
Lot 4 – Menuiseries extérieures et intérieures bois	55 500 €	32 650 €
Lot 5 – Plâtrerie, isolation et revêtements muraux	49 200 €	50 950 €
Lot 6 – Revêtements de sols souples	14 700 €	15 380 €
Lot 7 – Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires	32 400 €	26 000 €
Lot 8 – Electricité	17 000 €	22 500 €
MONTANT TOTAL HT	310 900 €	304 690 €
TVA 20 %	62 180 €	60 938 €
MONTANT TTC	373 080 €	365 628 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- DE VALIDER l'Avant Projet Définitif pour les montants énoncés ci-dessus ;

- D'HABILITER, Monsieur le Président, à déposer et à signer la demande de permis de construire afférente.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le 8 juillet 2016

Le Président,
Jean Pierre FAYE